

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-04-984

RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 6 mai 2024, le Règlement portant le numéro 2024-04-984 intitulé « **RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES** ».

Que l'objet de ce règlement est de fixer la tarification de location des infrastructures sportives.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière